Bibliothèque cantonale, Sion

№ 18 — 16

Le numéro 10 centimes

Samdi 14 Février 1920

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.30
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	17.—	9.—	6.20
Envoi par numéro . .	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.15	0.30	0.40
Réclame . . .		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion.

A VENDRE

AVIS

Propriétaire d'un magnifique verger à proximité immédiate de la gare de Sion, 2700 m2 environ, bien situé pour industrie, propose de l'échanger contre terrain libre de construction dans le rayon Rue du Midi rue de la Dent-Blanche. Prix du mètre à déterminer après entente.

Adresser offres et prix sous chiffres 1920, Case postale N° 33, Sion.

Chambre non meublée, indépendante, bien exposée,

à louer

S'adresser au bureau du Journal

Avendre

une toise de bon fumier.

S'adresser à Vve Valentin Cheseaux, Saillon.

A VENDRE

ou à échanger

une jolie petite mule; conviendrait spécialement pour la montagne.

S'adres. chez Jos. BETRISEY à St-Léonard.

A vendre à la montagne, dans jolie situation, joli

chalet

non meublé.

S'adresser sous chiffre 1610 au bureau du Journal.

A vendre

faute d'emploi, un char à brancard à l'état de neuf; conviendrait pour gros camionnages.

Renseignements: Gattlen, café du Pont, Uvrier.

ATTENTION

Le Magasin EMILE SIXT vient de recevoir un grand choix de meubles en tous genres, tels que

Magnifique salle à manger, en chêne ciré, dernier modèle — Salon Louis XV en reps grenat

Bureau-commode. Buffet de cuisine. Commode. Commode-lavabos. Chiffonnière avec séparation pour le linge. Buffet simple une porte, vernis noyer. Lavabos une et deux places, noyer. Table ronde. Glaces de toutes grandeurs. Table de nuit dessus marbre, noyer. Petit secrétaire. Lits complets en noyer massif, neufs et d'occasions. Chambre à coucher complète, à profiter de suite avant la hausse des prix. Duvet, coussin, oreiller sur demande. Crin animal et végétal.

Prochainement grand assortiment d'étoffes pour matelas.

Occasion

Bois à brûler, belle verne sèche à point, à vendre à 25 francs le stère, prise sur vagon Sion, par quantités d'au moins 10 à 15 stères. Paiement comptant.

Se recommandent

Bruchez & Bérard,
Scierie, **Sion.**

✚ Dames ✚

Conseils discrets par case Dare 6303 GENEVE.

Offres et demandes d'emplois

On s'offrirait

pour quelques heures par jour à faire les chambres et aider au ménage.

S'adresser chez M. **Emile Rossier,** Agence d'affaires, à Sion.

Tapissier

bien qualifié, surtout pour literie et meubles, cherche place dans

Hôtel ou Sanatorium

Certificats à disposition.

S'adresser bureau du Journal.

Chef de service minier

connaissant bien systèmes d'exploitation, prospection, plans. 12 ans expérience à l'étranger, cherche situation. Offres sous chiffres O. F. 204 à ORELL-FUSSLI Publicité, GENEVE.

Maison de commerce de la place cherche

steno-dactylo

capable

Entrée de suite.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

On demande pour La Chaux-de-Fonds:

bonne fille

de confiance, connaissant les travaux d'un ménage et la cuisine, dans petit ménage soigné de 2 personnes. Bons gages. Ecrire avec références à Mme. J. **Reutter-Dodd,** Alexis Marie-Piaget 81, La Chaux-de-Fonds.

Nous envoyons **gratuitement** et **franco** à tous les

MECANICIENS

électriciens, monteurs, etc., soucieux de leur avenir une de nos brochures:

Electricité industrielle
Mécanique appliquée

Institut d'Enseignement technique Martin, Plainpalais, Genève.

Baisse

de la charcuterie

J'expédie contre remboursem.

saucissons fumé pur porc kg.	8.—
saucisses au foie, fumées,	6.—
saucisses aux choux fumées	6.—
panne fraîche à fondre	7.—
lard gras salé	7.—
lard maigre salé (poitrine)	8.—
bœuf fumé sans os	6.—

Prix spécial pr. revendeurs

Se recommande **A. Vuillemin,** charcuterie de campagne, à **Morat.**

Achat de peaux de renards

Fouine, martre, putois, blaireau, lapin, lièvre, taupe et tous cuirs et peaux au plus haut prix du jour.

HALLE AUX CUIRS D'YVERDON

Sécateur

pour la vigne et campagne acier anglais forgé garanti

mod. Suisse	Fr.	5.50
„ soigné	fr.	7.50
„ extra fort	Fr.	9.—
„ Valais	Fr.	12.—
„ „ fort	Fr.	14.50
Mod. Neuchâtel (21 cm.)	Fr.	15.—
„ „ (23 cm.)	Fr.	16.—
Le Parisien (breveté)	fr.	15.—

CATALOGUE 1920 GRATIS

Louis ISCHY, fabricant, Payerne

Réparations et aiguisages en tous genres

LA

Fabrique de Chocolat Klaus

au Locle avise l'honorable clientèle du Valais qu'elle a confié la représentation du canton à

M. JEAN-BAPTISTE MABILLARD

représentant à Sion, en remplacement de M. Marguet, décédé.

AVIS

La personne qui a échangé un pardessus au Café de Genève, le dimanche 8 février après-midi, ayant dans la poche un souvenir, une blague à tabac de la maison **Luy Cocktail** est priée d'aviser le soussigné **M. Riche,** distillateur de la distillerie valaisanne à Sion.

Vente d'un silo en bois

La S. A. **„L'Anthracite"** met en vente par voie de soumission le silo qu'elle possède en gare de Riddes. Pour tous renseignements s'adresser au bureau de l'APAVAL, à Sion, à qui les offres sont à faire parvenir avant le 25 février courant.

Grand Bal

Dimanche 15 et mardi 17 février à la

Grande salle Farquet, Bramois

Bonne consommation et musique — Invitation cordiale.

Décoration de la salle par la maison Wespy.

CINÉMATOGRAPHE DU THEATRE DE SION

Samedi 14 et Dimanche 15 février 1920, à 8 heures ½ du soir.

Deux grandes représentations avec

Charles Chaplin dans

CHARLOT SOLDAT

La vengeance m'appartient

drame en 3 actes

Pour les détails consulter les affiches et les programmes

Voulez-vous

Contracter une assurance sur la vie, contre les accidents ou l'incendie.

Acheter, vendre ou louer un immeuble.

Avoir un renseignement.

Faire un recouvrement.

Adressez-vous en toute confiance à l'Agence d'affaires

Emile Rossier à Sion

Téléphone 165.

Stocks américains

Pantalons drap. Bandes molletières. Salopettes. Vareuses. Canadiens. Caleçons Maillots. Chaussettes

Marchandises neuves à des prix défiant toute concurrence

Chez **A. Pelfini** à Riddes et **D. Chappot & Cie,** Charrat

Salon de Coiffure
:- pour Dames -:

Installation provisoire

Shampoing avec ondulation Marcel Fr. 2.30

Ondulation Marcel et coiffure Fr. 1.30

Travail soigné.

Angèle FOLLONIER Magasin Delgrandi Avenue du Midi **SION**

Ouverture d'un Magasin de

Poterie, Mercerie et Verrerie

à la Maison Delgrandi, Avenue du Midi, Sion

Se recommande **Arsène Follonier.**

Grande Vente au Rabais

de confections pour hommes

et

Chaussures Bally Succès au rabais

ainsi qu'un grand lot de

Chapeaux pour hommes et garçons

Complets noirs 75 francs pour homme
Chapeaux pour garçonnets à fr. 3.50
Chapeaux pour hommes à fr. 5.50 à 9.75
Chaussures à prix réduits pour hommes fr. 30.25
Chaussures à prix réduits pour enfants „ 13.25
Chaussures à prix réduits pour femmes „ 20.75

Aux Magasins A la Ville de Paris, Sion

Camille Bernheim

Couvertures militaires

désinfectées, pouvant être utilisées comme couvertures de lit, couvertures pour bétail, ou bien comme couvertures sur planches à repasser, au prix de frs. 7.—, 9.—, 10.—, 12.— et 14.—

Maillots militaires

pour garçons, frs. 11.—, pour adolescents frs. 13.—, pour hommes, frs. 15.—. Expédition par la poste, jusqu'à l'épuisement de la provision.

Fritz Setz, Tägerig (Argovie).

Manteaux de pluie

en caoutchouc et gabardine

ALBERT WUEST

marchand-tailleur

SION

RUE DES REMPARTS

Pâtisserie Keller

Téléphone 182 - **SION** - Téléphone 182

Grand choix de
Confiserie, Bonbons, Chocolats fins
Gâteaux en tous genres
Cakes, Pâtisserie, Tôtfait
Pithivier, spécialité de la maison
Pâtés chauds et froids
Vol au vent
Petits pâtés à la viande, chaudsdepuis 9 h. du matin
Le Magasin est fermé le lundi

VIN „KATZ"

Pepto-quino-ferrugineux

Dans les cas d'anémie, de faiblesse générale.

Pour les personnes surmenées et surtout pour les

CONVALESCENTS

Dans toutes les pharmacies

Attestations médicales

Mlle Dr. Maystre, Genève: «Je tiens à vous dire que j'ai très souvent ordonné votre vin «KATZ» et n'ai jamais eu qu'à me louer de l'effet obtenu dans tous les cas où je l'ai prescrit. Les forces et l'appétit reprennent aussitôt et déjà après la première bouteille les malades ont senti un mieux très appréciable».

Dr. méd. Oberson, Fribourg: «.. de votre VIN «KATZ» dont je suis toujours très satisfait.

= Aux = Spécialités

SION - Rue du Grand Pont - SION

vous trouverez toujours

Grand choix de

Cafés

verts et torréfiés

Thés

des meilleures marques

Biscuits
Chocolats
Bonbons

fins, pectoraux et fourrés.

Conserves

en tous genres

A l'occasion des soirées, concerts, bals, n'oubliez pas de faire vos provisions de bonbons rafraîchissants.

Saucisses sèches

Ia saucisses sèches, spécialité pour manger crues, à frs. 6.— le kg.; Ia saucisses de Lyon à frs. 4.— le kg., la viande fumée à frs. 4.— le kg., sont livrées contre remboursement par **G. Burgisser,** boucherie chevaline, **Emmen** près Lucerne.

Saucissons

Saucisses spéciales Schüblinge,	1 pièce 60 cts.
Gendarmes	1 p. 60 cts.
Cervelas	1 p. 50 cts.
Wienerlis	1 p. 35 cts.
Salsizes	1 p. 80 cts.
Fromage de viande	1 kg. fr. 4.
Viande fumée	1 k. fr. 5.
Langues fumées, la p.	fr. 5-6.
Cervelas durant	1 kg. fr. 6.
Charcuterie av. instal. électrique	

O. Zürcher, Bâle 5.

Fromage „Chester"

sans carte

Façon Gruyère, très gras

Détail, le kg.	frs. 5.40
Depuis 10 kilos, le kg.	5.20
Depuis 40 kilos, le kg.	4.90

Vacherin fribourgeois

par pièces de 8 à 10 kg. 5.40

Max. CUENNET, fromages **Bulle.**

LETTRE DE PARIS

La situation générale

Le chef de la délégation allemande, M. von Lersner a refusé de recevoir la liste des coupables que l'Entente réclame pour les juger. Il l'a renvoyée à M. Millerand, président de la Conférence des Ambassadeurs alliés, et il a annoncé en même temps qu'il remettait sa démission aux mains de son gouvernement.

Geste insolent, attitude personnelle d'un monsieur qui soigne sa popularité, peu importe! Le gouvernement allemand ne pouvait que blâmer une semblable attitude et nous présenter des regrets et des excuses. C'est bien ainsi que les choses se sont passées. Lorsque notre chargé d'affaires à Berlin, M. de Marcilly, est allé porter au chancelier d'Empire, M. Bauer, la liste des coupables et la lettre d'envoi qui l'accompagnait, le chancelier lui a exprimé ses regrets de la conduite de von Lersner, en déclarant que celui-ci avait agi contre les instructions de son gouvernement.

Eh bien, qu'attend-on à Berlin pour punir M. von Lersner? Et comment s'y prendra-t-on pour exécuter la fameuse clause que comporte l'article 228 du traité de paix?

Jusqu'a présent, le gouvernement d'Empire a plutôt encouragé les coupables, les fonctionnaires, l'armée, à la résistance. On nous dit même qu'un très grand nombre de personnages designés sur la liste de l'Entente ont pu passer en Suisse sans que le gouvernement s'y soit opposé le moins du monde.

La Conférence des ambassadeurs a été unanime à manifester son intention de voir le traité s'exécuter clause par clause sans précipitation ni faiblesse.

M. Poincaré président de la République, a déclaré publiquement dimanche, en Champagne, que la France saura exiger de l'Allemagne vaincue l'exécution complète du traité.

Et M. Millerand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, répondant, vendredi aux interpellations sur la politique extérieure, a été catégorique. S'expliquant sur la résistance possible de l'Allemagne, il a envisagé les moyens de coercition qui pourront être employés pour la contraindre.

Car nous espérons bien qu'on ne négociera pas avec l'Allemagne; il n'est plus temps; il s'agit d'un acte devenu exécutoire et qui ne comporte de notre part aucune atténuation possible. L'Allemagne doit s'exécuter. Si elle refuse et nous envoie des notes, comme telle est son intention, pour que de nouvelles négociations aient lieu au sujet de cet article 228, notre seule réponse possible est un ultimatum une sommation d'avoir à livrer, dans un délai déterminé, les bourreaux de nos populations civiles, massacreurs de jeunes filles et d'enfants, fusilleurs d'otages. Si nous cédons sur ce point spécial c'est tout le traité qu'il faudra déchirer. J. S.

L'opinion de Loyd George

La Chambre des commune discute l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Lloyd George, prenant la parole, dit qu'il ne parlera du traité et de la nationalisation des mines qu'à l'occasion de la discussion des amendements qui ont trait à ces divers sujets. Il y a d'autres questions pour lesquelles le gouvernement déposera des projets de lois; ce sont celles ayant trait à l'agriculture par exemple. Le gouvernement abordera la discussion au moment du dépôt des divers projets.

Les difficultés, dit-il, que l'on rencontre en ce qui concerne les logements à bon marché proviennent du manque de bras et des Trades Unions qui ne permettent pas d'employer les 350 000 ouvriers démobilisés aptes à travailler. Il appartient au parti ouvrier de considérer ce point de vue que l'intérêt national ne doit pas primer l'intérêt corporatif.

Quant à l'Irlande, M. Lloyd George met M.. Adamson au défi de déclarer qu'on serait prêt à accorder à l'Irlande le régime républicain si elle le demandait. M.. Adamson n'est donc pas sincère lorsqu'il parle du droit pour les Irlandais de disposer eux-mêmes de leur sort.

Quant au renchérissement de la vie, il est dû non pas aux bénéfices exorbitants prélevés par les profiteurs, mais à la dépréciation de la mornaie. Nous payons nos achats en Amerique 10 shillings de plus par livre sterling parce qu'elle est dépréciée d'autant. Le seul remède est d'améliorer notre production.

M. Lloyd George dit que toutes les troupes britannique ont été retirées de Russie, il n'en reste qu'à Bakou d'où en dépit des protestations de la Georgie et de l'Asserbeidjan, elles sont en train d'être évacuées sur Constantinople, où leur présence est nécessaire.

M. Lloyd George continue:

« L'Europe ne peut se reconstituer si elle est privée des ressources qu'offre la Russie. Il est clair d'autre part, qu'on ne peut avoir raison des bolchevistes par les armes même en supposant que tous les Etats limitrophes de la Russie soient disposés à coopérer par une marche en avant, à la répression du bolchevisme. Qui paierait les frais d'équipement et l'entretien de telles armées? Ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni les Etats-Unis ne veulent le faire; la seule alternative serait de faire la paix avec les bolchevistes, mais pour cela il faut constater d'abord si la Russie a renoncé aux procédés de barbarie et si le gouvernement est converti aux principes de la civilisation. Les ordres bolchevistes, continue M. Lloyd George, ont révolté l'humanité. La Russie doit être restaurée sous un autre régime que celui du bolchevisme. Nous pouvons ramener la Russie au bon sens par le commerce. Le commerce mettra un terme à la ferocité, aux cruautés, aux rapines bolchevistes bien mieux que tous les autres moyens. Enfin, l'Europe a besoin de ce que la Russie peut offrir au monde. Avant la guerre, le quart de tout le blé importé par lui, les quatre cinquièmes du lin, le tiers du beurre venaient de Russie. Celle-ci fournissait à l'étranger plus de cinq millions de tonnes de grain.

» Ces chiffres sont énormes; cependant partout en France, en Grande-Bretagne et en Italie le prix de la viande augmente. L'Europe centrale est affamée alors que les entrepots de grains de la Russie regorgent. Or il est impossible d'obtenir ce que renferment les greniers russes pendant que des armées étrangeres franchissent les frontières de ce pays. La situation est grave en Europe; il y a du danger et j'en parle en connaissance de cause et avec appréhension.»

SUISSE

M. Hœberlin élu Conseiller fédéral

M. Henri Haeberlin, député au Conseil national et président du Tribunal de Frauenfeld a été élu jeudi Conseiller fédéral, en remplacement de M. Calonder, démissionnaire. M. Haeberlin est âgé de 52 ans.

La Suisse et la Société des Nations

On télégraphie de Londres à la « Suisse » que le Conseil de la Société des nations a nommé M. Balfour rapporteur dans la question de l'entrée de la Suisse dans la Ligue.

Secours au Tyrol

Selon la « Nouvelle Gazette de Zurich », sur les conseils du gouvernement de Vienne, le gouvernement tyrolien à Insbruck avait renoncé à recourir à l'assistance de la Suisse, vu que l'Autriche devait recevoir des Alliés l'aide nécessaire.

Le secrétaire d'Etat Dr. Reich et M. Lœwenfeld, qui s'occupaient à Paris de l'aide à apporter à l'Autriche par l'Entente, viennent de faire parvenir un télégramme, priant d'accepter le secours de la Suisse. La mission de MM. Reich et Lœwenfeld n'a donc pas donné le résultat attendu.

Mort sur la route

On a trouvé aux pieds des rochers de la Sarine, près du pont du Grandfey, le corps d'un manœuvre italien, du nom de Giuseppe Delorenzi, de Migliegli, âgé de 40 ans. Il s'adonnait à la boisson.

Les morts

Le professeur Frey, depuis 1898 successeur de Bächtord comme professeur de l'histoire de l'Université de Zurich, connu par ses travaux biographiques sur Gottfried Keller et Conrad-Ferd. Meyer sur les peintres Rudolf Koller et Arnold Bœcklin lui-même poète, est mort ce matin après une grave maladie qui, pendant deux semestres l'a empêché de remplir ses devoirs de professeur.

M. Frey naquit le 18 février 1855 à Aarau. Son père était l'auteur d'une série de récits suisses pleins de chaleur.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Le secret des banques

Le Conseil national a poursuivi mardi le grand débat sur le secret des banques qui avait commencé la semaine dernière déjà, à propos de la loi sur l'impôt de guerre.

On sait que dans l'arrêté sur l'impôt de guerre une minorité de la commission propose de lever le secret des banques et d'obliger celles-ci à renseigner le fisc fédéral sur les dépôts qui leur sont confiés. Cette proposition a été appuyée par une série d'orateurs socialistes et par quelques députés campagnards.

De nombreux orateurs de tous les partis ont montré par des faits et par des arguments frappants quel tort une semblable décision ferait au crédit de notre pays et aux intérêts de ceux-là mêmes dont les représentants réclament cette mesure d'inquisition: les ouvriers et les paysans.

M. le conseiller fédéral Musy, en particulier a de nouveau prononcé un excellent discours très solide, très documenté, qui a été écouté avec la plus vive attention. Il a déclaré qu'une mesure de ce genre causerait dans notre pays et à l'étranger un très grand mal à nos banques. Il a montré, d'autre part, que les banques sont un organisme nécessaire de la vie économique d'un peuple, qu'elles ont rendu à la Suisse pendant la guerre les plus grands services que sans elles il n'aurait pas été possible d'assurer le ravitaillement de notre pays. Aujourd'hui encore et plus que jamais la Confédération a besoin d'elles. Ce serait donc nuire d'une façon terrible aux intérêts mêmes de l'Etat que de diminuer la confiance qu'elles doivent inspirer au public en Suisse et à l'étranger.

A ces arguments s'ajoutent les sérieuses objections constitutionnelles qui s'opposent à l'introduction d'une mesure de cette importance dans un arrêté d'exécution sans recourir au referendum.

Ces arguments et d'autres encore ont entraîné le vote de la grande majorité des députés. Par 104 voix contre 39 le Conseil national a repoussé la proposition tendant à lever le secret des banques. C'est une bonne journée pour le crédit du pays.

Le parti radical

Le comité central du parti radical suisse, réuni à Berne mercredi après-midi, a discuté l'initiative dite des suspects, qui propose d'imposer au Conseil fédéral l'obligation de mettre en détention préventive les citoyens suisses dont les agissements seraient de nature à compromettre la sécurité du pays. Le Comité l'a manifestement désapprouvée. Le comité a discuté ensuite la loi relative aux conditions du travail dans les entreprises de transport. En ce qui concerne les congés annuels, l'assemblée est unanime à préconiser un moyen terme entre les dispositions adoptées par le Conseil fédéral et celles du Conseil national dans le sens d'une satisfaction à accorder au personnel: celui-ci se verrait octroyer trois semaines de congé dès la 15me année de services révolue et deux semaines dès la 5me, alors que le Conseil fédéral et le Conseil des Etats avaient subordonné ces congés à une durée de services de 20 et 10 ans, selon le cas.

Traitant enfin la question des allocations de renchérissement, le comité a exprimé le vœu d'un accord entre l'Etat et le personnel. Toutefois, avant de prendre définitivement position, on attendra les propositions du Conseil fédéral.

La bataille économique

par M. le Dr. Jean Lupold,
Secrétaire de l'Union de Banques Suisses

Une incertitude angoissante plane sur notre vie économique. La crise qui en résulte n'est que le reflet de la terrible crise internationale dont les flots ont déjà, depuis longtemps, atteint le cœur du pays. La question du renchérissement général de la vie et celle, aussi grave, de l'avilissement de l'argent menacent sérieusement d'ébranler notre vie économique. La situation économique dans laquelle nous nous trouvons est devenue intenable. Le moment est venu de concentrer toutes les forces de la communauté pour faire face à un danger pressant qui, si on ne réussit pas à le détourner, signifierait ruine et désolation dans notre Suisse.

Le moyen, l'unique moyen, de nous tirer de cette facheuse situation est tout trouvé, et ce moyen est le travail.

Dans un moment de prophétique appréhension, le conseiller fédéral, M. Calonder, avait déjà démontré la nécessité de protéger efficacement le travail national, de l'intensifier et cela à un moment où presque personne ne soupçonnait quelles suites fâcheuses aurait, pour notre économie nationale, la cessation des hostilités. Lors de la deuxième foire suisse d'échantillons, M. Calonder prononçait ces paroles prophétiques: « Il faut développer, intensifier par tous les moyens la production indigène, seule base solide d'une économie nationale bien comprise. Il faut que, tout en sauvegardant les intérêts de notre exportation, nous tendions à couvrir le plus possible nos propres besoins par notre propre travail ».

Sous les auspices de la « Semaine Suisse » M. Dr. Jean Lupold, de Neuchâtel, a fait, dernièrement à Sion, une magistrale et substantielle conférence sur les « Industries suisses et leur place dans le monde ». Cette conférence, qui fut suivie de projections cinématographiques fort goûtées, fut écoutée avec la plus vive attention par un nombreux public. Celui-ci à la fois charmé et édifié par la sobre et savoureuse éloquence du conférencier, lui témoigna sa reconnaissance par de longs et chaleureux applaudissements. Le sujet « Les Industries suisses » peut paraître aride à quelques-uns. Quoi de plus vital cependant, de plus palpitant et de plus nécessaire? Il s'agit là de l'existence et de l'avenir même de notre pays. Si nous voulons vivre et triompher dans la lutte formidable qui se poursuivra dans l'après-guerre il faut faire en sorte de sauvegarder et d'encourager la marche de nos industries. Or celles-ci courent de graves dangers. Elles sont menacées par la concurrence et le camouflage; il est donc bon que des conférenciers de la valeur du Dr Lupold viennent sur ce point avec des arguments irréfutables ouvrir, si besoin est, les yeux de nos concitoyens.

En effet, nous devons favoriser le commerce indigène et honnête, ce à quoi tend la Semaine Suisse. L'acheteur fait trop peu de cas de l'industrie indigène. Il est vrai que l'Etat lui-même donne le mauvais exemple (tunnel du Hauenstein). « La Suisse aux Suisses », telle doit être notre devise. On est confondu de songer qu'en 1913, notre pays importait pour 18 millions de chaussures, alors qu'il en exportait pour 13 millions et demi! Aujourd'hui même sur 1,300 millions de capitaux suisses en mains de sociétés d'assurances, 700 vont à l'étranger! En présence de ces faits, n'est-on pas fondé à proclamer l'insuffisance de notre patriotisme? à chercher à réveiller celui-ci? Nous avons en Suisse 8,000 fabriques et 30,000 exploitations industrielles. Réclamons pour notre industrie la place à laquelle elle a droit et les protections sur lesquelles elle doit pouvoir compter.

Faisons, comme le demande la « Semaine Suisse » une politique économique conforme à nos traditions nationales. Apprécions le travail individuel. Nous sommes actuellement en pleine évolution: cherchons la solution la plus heureuse pour le bien de la patrie. Ayons une industrie nationale puissante et bien organisée, qui soit, pour l'Etat, une base solide. Et que chacun contribue à cette œuvre grandiose, car dans ce domaine comme dans tous les autres, « l'effort de tous est nécessaire ».

N. R — Ajoutons que lors de sa conférence à Sion à laquelle il ne nous a pas été donné d'assister, à notre grand regret, M. le Dr. Jean Lupold a été excellemment présenté à l'auditoire par M. le juge-cantonal Jean-Charles de Courten, au nom du comité valaisan de la Semaine suisse, sous les auspices de laquelle la conférence était donnée.

FAITS DIVERS

L'auteur du meurtre de Savièse arrêté

Le jeune J. Luyet de Savièse, qui avait tué son cousin d'un coup de fusil, a été arrêté à Pontarlier au moment où il se disposait à passer la frontière accompagné de son frère. On sait que les formalités douanières sont en ce moment très rigoureuses. Le frère du meurtrier qui était déjà allé précédemment à l'étranger était en possession d'un passeport en règle mais son compagnon s'en était procuré un par contrebande et qui n'était pas en son nom. Cette irrégularité donna l'éveil. On prit des renseignements auprès de l'autorité judiciaire de Sion et c'est ainsi que le coupable fut pris.

La grève de Saxon

Les grévistes de Saxon, ont pris connaissance des délibérations devant l'office cantonal de conciliation et ont décidé de continuer la lutte par la grève, en faisant appel à la solidarité de toute la classe travailleuse suisse pour que celle-ci boycotte les produits de la fabrique Doxa à Saxon.

Le comité central de la Fédération de l'alimentation et du commerce a reconnu fondée la grève de la fabrique Doxa à Saxon et a voté un important subside pour aider les grévistes dans la lutte.

A la séance de conciliation, la direction de la fabrique a fait savoir qu'elle ne reconnaît pas le syndicat. La proposition de l'office cantonal de soumettre le conflit à l'arbitrage du Conseil d'Etat a été acceptée par les grévistes et repoussée par la direction de la fabrique.

Suppression des cartes de lait et de sucre

A la séance de mardi de la commission de l'Office fédéral du ravitaillement, il sera proposé de supprimer totalement la carte de sucre cre et celle de lait.

Cours de fromagerie

Il est organisé par le Département de l'Intérieur dans le district d'Entremont, deux cours de fromagerie théorique et pratique, d'une durée de 15 jours chacun, soit le 1er à Liddes du 23 février au 6 mars, le second à Sembrancher du 8-20 mars.

Peuvent être admises à l'un de ces cours les personnes âgées d'au moins 20 ans et ayant déjà pratiqué dans un alpage ou une laiterie.

Les frais d'instruction sont entièrement supportés par l'Etat. En plus, l'Etat prend à sa charge les frais de pension et de logement des participants qui n'habitent pas la localité dans laquelle se donne le cours ou un village voisin et qui fréquentent ce cours régulièrement et ponctuellement.

Les demandes d'inscription, avec indication de l'âge et de l'occupation jusqu'à ce jour, doivent être adressées jusqu'à mercredi, le 28 courant, au Département de l'Intérieur, Service de l'Economie alpestre et de l'Industrie laitière, Sion. (Communiqué)

Les hivers-printemps

Il a plu, il a venté, il a même neigé un peu et voici que le soleil s'est remis à nous faire risette. Et la température est exquise, de sorte que les devins ont eu beau dire et répéter que l'hiver serait cruel et rigoureux, il semble bien leur faire la nique et c'est presque un printemps dont nous jouissons un peu partout.

La prévision du temps n'est donc que de l'empirisme.

Tout ce qu'on peut constater, c'est le passé, en attendant qu'une série ininterrompue d'observations authentiques, et il n'y a pas longtemps qu'elles le sont permettent, par leur coordination, de trouver les bases d'une loi météorologique, si toutefois il peut y en avoir une aux caprices des vents.

Les hivers exceptionnellement doux ont été rares dans la vie du monde, cependant l'hiver de cette année qu'on pourrait presque jusqu'ici appeler un hiver-printemps, semble la répétition de celui de 1912 où dès le mois de février on commençait à avoir les premières fleurs.

Mais attendons la fin et qu'il ne nous arrive pas surtout ce qui arriva en 1506. Cette année-là, l'hiver fut si modéré que l'on vit des roses du mois de février que l'orge monta en épis à la même époque et que le froment se développa en proportion. Mais la saison se termina par un froid excessif, comme on n'en avait pas vu de longtemps, et par de la neige en grandes masses. L'année suivante, le froid fut aussi si vif que le port de Marseille — ce n'est pas une histoire de la Canebière — fut complètement pris de glace et que beaucoup d'hommes et d'animaux périrent. On vit même dans la cité phocéenne, ce qu'on n'a jamais revu depuis trois pieds de neige tombée le jour des Rois.

De très vieilles chroniques ont aussi conservé le souvenir d'un hiver exceptionnel, l'hiver de 1172, où la végétation se trompa de date comme en 1506, mais qui fut doux jusqu'au bout. L'année 1288 ne connut pas non plus d'hiver; dans les rues de Cologne notamment on vendit, en décembre, des violettes cueillies dans les prairies du Rhin où il y eut aussi des bluets en février. Au mois d'avril, la vigne était en fleurs sur les coteaux de la Moselle. En 1421, on eut des cerises en mars et des raisins en mai. En 1538, il y avait des épis à Pâques. En 1659, il n'y eut ni gelée ni neige et, en 1662, même en Allemagne on n'alluma pas les poêles. En 1782, décembre eut de chauds orages, comme en plein été, et la végétation fut en janvier ce qu'elle est d'ordinaire en mai.

Pour ne nous arrêter qu'aux hivers phénoménaux, nous citerons encore celui de 1821 où l'on mangea des petits pois en janvier. Le vin fut le plus remarquable du siècle; il compte encore dans les fastes oenologiques.

Chronique sédunoise

Incendie d'un magasin de liqueurs

Jeudi matin, vers 7 heures ½ un incendie, dont la cause n'a pu être exactement déterminée, a éclaté dans le magasin de liqueurs Coudray rue du Rhône; le feu alimenté par le contenu des récipients d'alcool, qui explosaient fit de rapides ravages et malgré la prompte organisation des secours, presque tout a été brûlé. Le patron de l'établissement, M. Coudray, a été assez gravement blessé pendant le sauvetage.

La route de Moulignon

On nous écrit:

Pour obvier à des discussions sans fin et éviter des pétitions sans grande utilité, le Service cantonal des Améliorations foncières croit répondre à l'intérêt public en rappelant aux intéressés le résultat des études entreprises jusqu'à ce jour.

En date du 27 décembre 1915, la Municipalité de Sion se conformant aux art. 190 et suivants de la loi d'application du Code civil présenta au Conseil d'Etat au nom de nombreux propriétaires de Sion et communes limitrophes une demande tendant à l'établissement d'une route carrossable, partant de la route cantonale au fond de Plataz, pour aboutir au bisse de Clavoz près du sentier conduisant à Champlan, en traversant tout le vignoble de Moulignon et de « Combaz Bernaz ».

Une première assemblée des propriétaires eut lieu le 27 mai 1917, à Sion, à la salle du Grand Conseil, dans le but de se prononcer sur l'entrée en matière, ce qui fut décidé à l'unanimité; elle constitua en outre une Commission de 5 membres pour l'étude approfondie des statuts et des différents tracés proposés.

Trois avant-projets furent mis à l'étude, dont celui jugé le plus rationnel, soumis conformément aux dispositions de l'art. 194 de la loi d'application du C. c., à l'approbation des intéressés, au Greffe de la commune de Sion, du 28 janvier au 15 février 1918. 242 sur 380 propriétaires déclarèrent adhérer au projet des constructions tel que soumis à l'enquête publique par Bulletin officiel du 25 janvier 1918.

Se basant sur ces formalités légales, la Commission sollicita le Département de l'Intérieur de passer à l'étude définitive, et qui vient à son tour d'être soumise une dernière fois aux intéressés; ceux-ci auront donc eu soin de remettre leurs objections à la Commission qui ne manquera pas de les mettre dans une dernière assemblée (art. 195) au courant des décisions prises.

Service cantonal des Améliorations foncières.

Concert de l'Harmonie

L'Harmonie municipale de Sion, consciente de ses devoirs, et pour remercier le public sédunois de sa générosité à l'occasion de la vente du 8 février dernier, a préparé un grand concert qui aura lieu dimanche 15 courant à 8 h. 30 du soir dans la Salle du Casino.

Ce concert a été étudié avec un soin tout spécial et il comporte, à côté de deux morceaux caractéristiques « L'arrivée de la Poste » et « Le moulin de la Forêt Noire », l'Andante de la Ve Symphonie en Ut Mineur de Beethoven, morceau qui a exigé des membres un travail persévérant et une présence assidue aux répétitions.

Nul doute donc que le public musical sédunois se rendra nombreux au Casino dimanche pour applaudir l'Harmonie, d'autant plus que le Concert a déjà été annoncé dans les journaux par « son aînée bien élevée.»

Représentation de gymnastique

Nous rappelons la représentation de gymnastique qui se donnera samedi 14 courant à 8 h. ½ du soir, dans la grande salle du Casino.

Un excellent orchestre d'amateurs conduira ensuite la soirée dansante avec l'entrain qu'on lui connaît et nous ne doutons pas de la participation à ce bal de tous les amateurs de la bonne danse.

Céréales panifiables

Par la présente, nous invitons tous les propriétaires sédunois ayant encore des céréales panifiables (seigle et froment) à livrer à la Confédération à les remettre aux Minoteries de Plampalais, moulins de Sion, les 16, 17 et 18 février prochain. Les bons de pesage doivent être présentés à l'Office communal du pain (ravitaillement) qui effectuera immédiatement les paiements. Nous rappelons aux intéressés que l'obligation de livrer reste en vigueur pour toutes les céréales qui ne servent pas exclusivement à l'alimentation humaine, aux semences ou à la nourriture de la volaille.

Office communal du pain.

Cinématographe

Pour terminer ses représentations de la période de carnaval, le Cinématographe du Théâtre de Sion ne pouvait mieux faire que de nous présenter le roi des comiques du film, l'inénarrable artiste américain Charles Chaplin qui a été engagé par la maison Pathé pour un million de dollars par an. Nous aurons donc samedi et dimanche « Charlot soldat » et les habitués du Cinéma ne s'ennuieront pas pendant ces trois actes.

A côté de cette pièce comique, un drame, également en trois actes « La vengeance m'appartient » et les habituelles actualités de «Pathé journal ».

Echos

La fortune de l'ex-empereur Charles

Un journal viennois avait prétendu récemment que l'ex-empereur Charles vivait en Suisse dans une situation précaire depuis que le gouvernement autrichien avait réduit ses rentes, par des confiscations illégales, à environ cent mille couronnes par an.

D'après une note d'origine officieuse, cette nouvelle serait inexacte. Cette note fait observer que le gouvernement autrichien, en confisquant la fortune de l'ex-empereur, n'a fait qu'exécuter la décision de l'Assemblée nationale. De plus, l'ex-empereur dispose actuellement d'une fortune de plusieurs millions de couronnes auxquels s'ajoutent les nombreux joyaux personnels et ceux de l'ex-impératrice. Il est également manifeste, dit la note, que le gouvernement autrichien refuse de livrer à l'ex-empereur ses joyaux privés avant que ce dernier ait restitué à la République les bijoux qu'il a emportés en Suisse.

La République d'Autriche n'exige la restitution que des bijoux appartenant à l'ex-famille impériale comme biens inaliénables formant fidei-commis et comme tels reconnus biens de l'Etat par l'Assemblée nationale. Enfin, la main-mise sur la fortune privée de l'ex empereur n'a aucun rapport avec la question des joyaux. Elle a été simplement décrétée par les autorités fiscales comme gage du paiement des impôts.

ETRANGER

La livraison des coupables

Les journaux allemands annoncent d'après un télégramme de Wieland que l'Allemagne répondra à la liste d'extradition de l'Entente par une liste allemande contenant les noms de ressortissants des pays alliés accusés d'avoir commis des crimes

Cette liste allemande serait envoyée prochainement L'Allemagne n'exigera aucune livraison de coupables. Mais elle tendra à prouver au monde que l'Entente n'est pas seule à accuser des ressortissants ennemis. Il s'agira d'une liste considérable, les accusés devant être mentionnés par catégories spéciales. Cette liste ne comprendra aucun nom d'hommes d'Etat de l'Entente et d'aucun chef d'armée des pays alliés. Elle ne contiendra qu'une liste de personnes ayant réellement commis des crimes.

La « Gazette de Francfort » remarque à ce propos: « Cette information établit que, dans plusieurs départements allemands on a observé, au cours de la guerre, des cas de traitements criminels envers des ressortissants de l'empire allemand. »

— Un correspondant de l'agence Radio s'est présenté à Hanovre chez le maréchal von Hindenbourg. Un secrétaire lui a fait la déclaration suivante de la part du maréchal que ce dernier se retranchait derrière la réponse qu'il avait faite lorsque la demande d'extradition de l'Entente lui fut annoncée. Cette réponse est la suivante:

« Si l'Entente me veut, moi, vieil homme, qui suis sur le bord de la tombe, qu'elle me prenne. Mais ce sera une autre affaire d'apprécier l'acte qu'elle commettra ainsi. »

— L'agence Wolff apprend que le ministre de la justice a invité le parquet général à faire ouvrir si possible, une enquête contre toute personne inculpée d'un crime de guerre soit sur la base de la liste d'extradition soit d'après une communication d'autre nature. En outre la justice reprendrait certaines instructions antérieures notamment en ce qui concerne les cas allégués de mauvais traitements sur les prisonniers de guerre.

Jugés par le tribunal de la Ligue des Nations

Le retard de la remise au gouvernement allemand de la liste des coupables a été officiellement expliquée. Mais de ce retard, les Alliés en ont profité pour examiner à nouveau la question des sanctions pénales contre les personnages responsables d'actes contre le droit des gens.

Lord Birkenhead a exposé l'intérêt de trouver quelque adoucissement à la stricte application de l'article 228 du traité de Versailles, de manière à faciliter au gouvernement allemand la possibilité de satisfaire les alliés et en même temps, à ne pas réveiller un mouvement d'opinion publique en Allemagne, favorable à une restauration réactionnaire. Le lord chancelier anglais a longuement exposé la voie de prudence que son gouvernement, qui a été auparavant le plus résolu à réclamer la sanction de l'Entente contre les coupables, croit aujourd'hui opportun d'adopter.

Le plan français est au contraire de n'introduire aucune modification aux stipulations du traité de Versailles.

Du conflit de ces deux diverses tendances est sortie une solution. En apparence, rien n'est changé; seulement une note accompagnera la liste des coupables. Cette note n'affirmera pas explicitement que les Alliés demandent la remise immédiate des personnes dont les noms figurent sur la liste. Mais une modification éventuelle des stipulations de l'article 228 du traité est reconnu possible. Voilà la modification que la France a acceptée et que l'Angleterre a appuyée.

Cette décision a certainement une importance majeure. En effet, la nécessité de revoir le traité se présente déjà, étant donné que l'intervention de la Société des nations en cet épisode de l'application de l'article 228 doit se baser sur l'article 19 du traité de Versailles et du statut de la Société. Cet article dit: L'assemblée (de la Société des nations) peut, de temps en temps, inviter les membres de de la Société à procéder à un nouvel examen des traités, paraissant inacceptables, ou bien des situations internationales qui pourraient mettre en péril la paix du monde.»

Si la diplomatie française accepte déjà de recourir à l'article 19 pour la question des coupables, la diplomatie allemande peut se vanter d'avoir gagné une grande bataille, en voyant si vite appliquer la stipulation du traité sur laquelle elle avait mis toute son espérance; c'est-à-dire celle qui permet la revision du traité de Versailles en le jugeant « inapplicable.»

Victime expiatoire

L'adjudant de l'ex-kronprinz allemand vient d'adresser au « Alge Meen Handelsblad » une lettre lui demandant de publier le texte d'un télégramme que celui-ci a envoyé aux rois d'Angleterre, de Belgique, d'Italie, aux présidents de la République française et des Etats-Unis d'Amérique enfin à l'empereur du Japon.

Dans ce télégramme, l'ex-kronprinz déclare que la demande d'extradition d'Allemands appartenant à tous les milieux a pour effet de placer sa patrie, accablée par quatre années de guerre et un an de graves luttes intestines, devant une nouvelle crise telle que l'on n'en a jamais enregistré dans l'histoire d'aucun peuple. Il expose qu'il ne se trouvera jamais en Allemagne un gouvernement qui puisse exécuter l'extradition exigée dont les conséquences pour l'Europe seraient incalculables et qui perpétuerait à jamais l'esprit de haine et de vengeance. « Ancien héritier du trône de de sa patrie bien-aimée, il veut, en cette heure funeste, intervenir pour ses compatriotes. Si les gouvernements alliés et associés ont besoin d'une victime expiatoire, qu'ils le prennent lui, en lieu et place des 900 Allemands qui n'ont commis d'autre crime que de servir leur pays en guerre. »

Le plébiscite du Slesvig

Les habitants du Slesvig ont été appelés à se prononcer sur leur réunion au Danemark ou leur maintien dans l'Etat allemand.

Le dépouillement du plébiscite de mardi pour la première zone du Nordmark a donné les résultats suivants: 29 233 voix pour l'Allemagne et 71 486 voix pour le Danemark.

Commentant le résultat du plébiscite dans le Slesvig du nord, les journaux du soir expriment leur douleur de la perte ainsi éprouvée par l'Allemagne.

La réponse de la Hongrie

La délégation hongroise a fait remettre jeudi après-midi au secrétariat de la Conférence une longue note concernant ses observations aux conditions de paix des Alliés. Cette note est accompagnée d'une série de documents que la délégation se réserve de compléter dans un délai de quinze jours. Elle insiste sur le maintien de la Hongrie historique et sur la nécessité d'un plébiscite dans les territoire contestés. Elle propose d'assurer les droits des minorités en Transylvanie.

Comme on le voit la délégation hongroise semble ne faire aucun cas des décisions prises par la Conférence de la paix au point de vue territorial.

Train arrêté par des mulets

Le train transportant des ouvriers de Binasco à Milan trouva samedi la voie barrée par un troupeau de mulets. Le conducteur tenta au dernier moment d'arrêter le train, mais trois bêtes furent néanmoins écrasées. A la suite du freinage soudain la machine dérailla et deux wagons furent gravement avariés. Un passager et trois cheminots furent gravement blessés

La France réclame du charbon

Le président du conseil des ministres français a envoyé à la mission allemande à Paris une note faisant remarquer que l'Allemagne n'a pas tenu jusqu'à maintenant, les engagements en ce qui concerne les livraisons de charbon prévues par le traité de paix. L'Allemagne a fait valoir les difficultés économiques qu'elle éprouve actuellement pour justifier l'inobservation de ses engagements. Le gouvernement français ne peut pas admettre les raisons présentées et il exige que l'Allemagne fasse droit à ses obligations.

Il annonce en outre au gouvernement allemand que le délai d'évacuation des régions occupées n'a pas encore commencé à courir du moment que l'Allemagne n'a pas rempli fidèlement jusqu'à maintenant les conditions du traité de Versailles. Si l'Allemagne persiste à ne pas vouloir exécuter loyalement ses engagements, le gouvernement de la République se verra dans l'obligation de recourir au blocus économique et de prendre des mesures de représailles.

DERNIERE HEURE

Téléphonie sans fil

LONDRES, 12. — Un délégué du conseil d'administration de la Société Marconi a déclaré à un représentant de la presse qu'on pourra bientôt téléphoner sans fil de l'Angleterre aux Etats-Unis. On a réussi de trouver un procédé excessivement simple consistant à relier les offices téléphoniques ordinaires avec une station sans fil des deux côtés de l'Océan. On a déjà réussi à téléphoner au Canada. De cette façon on pourra téléphoner environ vingt mille mots par jour.

Un crime horrible

PARIS, 12. — Un courtier en perles, Samuel Herschten, qui se rendait chez un autre courtier et était porteur d'un sac renfermant pour 800,0000 francs de perles fines et 15,000 francs en espèces, a été assommé à coups de matraque dans le couloir d'un immeuble de la rue Saint-Georges et complètement dévalisé.

Au secours de l'Europe centrale

LONDRES, 13. — A la Chambre des Communes, questionné au sujet des mesures que le gouvernement compte prendre relativement au rapport récent que présentait le directeur britannique de secours en vue d'améliorer la situation économique de l'Europe centrale, M. Austin Chamberlain répond qu'il n'a pu prendre des dispositions définitives jusqu'à ce que les Etats-Unis aient demandé à l'administration de prendre les mesures nécessaires.

Mais la Grande-Bretagne a informé les Etats-Unis qu'outre les 12 millions et demi de livres sterling votés pour secourir l'Europe centrale la Grande-Bretagne est disposée à verser une somme supplémentaire ne dépassant pas la moitié du montant de celle accordée par les Etats-Unis et n'excédant pas dix millions de livres sterling.

Le gouvernement britannique prescrit comme condition que les provisions soient de provenance britannique et que le fret soit payé suivant le tarif d'affrètement britannique.

Le gouvernement canadien propose de contribuer également avec la Grande-Bretagne à secourir l'Europe centrale et espère que d'autres gouvernements y contribueront aussi.

La situation aux Etats-Unis

MILAN, 12. — Le « New-York Herald » publie une étude intéressante du correspondant de Paris du « Daily News » revenu d'un séjour de 5 mois aux Etats-Unis.

D'après ce correspondant, les Etats-Unis s'efforcent inutilement de résoudre une série de problèmes internes gigantesques, qui provoquent un bouleversement dont l'Europe ne peut pas se faire une idée même la plus faible.

Les Etats-Unis se trouvent en face de grosses difficultés, par suite de l'abondance d'argent, de l'insuffisance de matières premières et de main d'œuvre, par suite des grandes grèves qui ont entravé la production, et enfin du manque de charbon.

A cela s'ajoute le grave problème des chemins de fer.

Le bouc émissaire du mécontentement universel causé par tous ces facteurs est M. Wilson.

« L'animosité contre le président dépasse toutes les bornes. On n'avait jamais vu en Amérique les gens s'échauffer et frapper du poing sur les tables comme actuellement lorsqu'on discute les actes du gouvernement de Wilson. »

La plus grande partie de la population est convaincue que le parti républicain triomphera aux prochaines élections.

La présidence de la Chambre française

PARIS 12. — M. Raoul Peret a été élu président de la Chambre par 372 voix sur 405 votants.

Menaces aux Polonais

VARSOVIE, 12. — La presse polonaise commente le manifeste que les bolchevistes ont fait parvenir au peuple polonais. Outre la confirmation des propositions de paix, le factum contient un passage qui équivaut à un appel à la guerre civile dans les pays avec lequel les soviets prétendent faire la paix.

En outre, des feuilles volantes sont répandues par des aéroplanes russes au-dessus des lignes polonaises, sur lesquelles on peut lire des menaces de dévaster la Pologne au cas où elle n'accepterait pas les propositions de paix des soviets.

Ces feuilles font allusion aux rapports commerciaux rétablis avec les pays de l'Entente, et disent que la Russie n'exportera dans les pays dominés par la bourgeoisie abjecte que le bolchevisme rouge, la peste noire et le typhus exanthématique.

Les événements de Barcelone

MADRID, 12. — Le général Weyler est arrivé dans la matinée à Barcelone. Il a été salué à la gare par toutes les autorités civiles et militaires. Les honneurs militaires lui ont été rendus. Les maisons de commerce ont fermé en signe de protestation contre le départ du général Milans del Bosch.

Le départ de Milans del Bosch pour Caldetaz, qui a quitté Barcelone sans prendre congé de personne, est très commenté. On l'attribue à son intention d'éviter que sa présence à Barcelone n'encourage certaine attitude.

En Russie

LONDRES 12. — Les Rouges continuent à avancer dans la direction du Dniester. Les forces bolchévistes qui, pénétrant dans les défenses de l'isthme, étaient entrées en Crimée, ont été refoulées jusqu'à leur point de départ; les bolchévistes tentant de nouveau de franchir le Don à Manch ont été repoussés avec de lourdes pertes mais une de leurs troupes traversant la mer d'Azof a débarqué sur la rive méridionale.

A l'ouest de la mer Caspienne, le général Dénikine continue à refouler les bolchévistes.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes — Valériane-Koublon — ZYMA —

Entièrement inoffensives
Produit naturel.
Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50

Se trouve dans toutes les pharmacies

MYSTIFIE!

vous le serez toujours si vous acceptez des Tablettes Wybert tandis que vous comptez recevoir des **Tablettes Gaba,** souveraines contre toutes les **affections des voies respiratoires.**

Méfiez-vous!

Exigez les Tablettes **Gaba** en boîtes bleues à fr. **1.75.**

VERMOUTH NOBLESSE
Délicieuse gourmandise

Emodella
le purgatif par excellence.
En vente dans les pharmacies
GABA S.A. BALE

Agents demandés

Nous cherchons des agents actifs pour placement facile auprès de la clientèle particulière forte commission, travail toute l'année, pas besoin de connaissances spéciales mais être débrouillard.

S'adresser au **Bureau Droguet, Square de Georgette 4, Lausanne.**

J. H. 40404 c.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 7

La Chatte Blanche

Il nomma d'autres personnes encore, en ajoutant pour chacune quelque explication. Don Emilio l'écoutait d'un air distrait. Son regard venait de se fixer sur Henry, qui causait au milieu d'un groupe d'hommes... Interrompant M. Garnaux, il demanda tout à coup:

— Très sérieux, dit-on, ce beau duc de Gesvres?

— Oh! très, très! Tout le contraire de son frère, qui ne songe qu'à s'amuser, suivant en cela l'exemple paternel.

Le regard de l'Espagnol s'égara un instant vers Pierre de la Rochethulac, un mince garçon aux traits fatigués, et revint de nouveau à Henry.

Le baron Garnaux s'en apercevant, poursuivit:

— M. de Gesvres est grand seigneur des pieds à la tête.... Et quel homme superbe! Voyez-le près des autres.

L'Espagnol approuva:

— Superbe, en effet!.... Il a une fortune personnelle, paraît-il?

— Mais oui, environ trois millions, je crois.

— Mais est-il exact que celle du duc de Mayonne soit fort diminuée?

— On le prétend, et cela me paraît vraisemblable, car on a mené la vie à grandes guides dans cette famille. Maintenant, voici qu'il faut en outre payer les sottises du fils cadet. Mais M. de Gesvres, lui, fera le mariage qu'il voudra.

— Evidemment.

Don Emilio resta un instant silencieux, continuant de regarder Henry qui souriait en écoutant quelque histoire drôle narrée, avec gestes à l'appui, par un de ses cousins, garçon à mine paisible et narquoise qui avait toujours été un de ses camarades préférés.

Le baron Garnaux dit aimablement:

— Je ne vous ai pas encore fait compliment, monsieur, sur votre charmante nièce. Voyez donc quel empressement autour d'elle.

Il désignait Luisa, assise au milieu d'une petite cour masculine, dont elle écoutait les propos d'un air dédaigneux en agitant nonchalamment son éventail de dentelle.

Don Emilio eut un rire bref.

— Vingt-cinq millions de dot, mon cher baron! Cela vaut la peine qu'on la remarque.

— Mais sans cela, pour elle-même.

L'Espagnol leva les épaules.

— Oh! sans cela... Ma nièce ne se fait aucune illusion, je vous assure. Elle sait que tous ces beaux messieurs désirent son argent pour payer leurs plaisirs, pour se couler la vie facile; et voilà tout. Peut-être épousera-t-elle quand même l'un d'eux — le mieux titré probablement. Chacun vivra de son côté, et quand elle en aura assez, elle divorcera, comme l'a fait l'année dernière sa sœur aînée. Elle se sera payé le luxe d'être princesse ou duchesse, et si l'expérience ne lui suffit pas, elle trouvera bien à acheter un autre hochet de ce genre.

— Oui, mais.. ce sont des expériences désagréables.

— Beaucoup moins quand on les aborde sans illusions. Or, Luisa n'en a aucune, je le répète. Elle ne croit pas à l'amour, ni à la fidélité, ni à rien de ce genre. Elle sait qu'on l'épousera pour son argent, et s'en console philosophiquement d'avance en pensant que par là, elle aura toujours une immense supériorité sur son mari.

— Ah! vraiment.... vraiment. Oui, en effet, oui, c'est un point de vue.

A ce moment M. de Mayonne s'approchait de son fils aîné. L'attirant un peu à l'écart, il lui dit à mi-voix:

— Tu offriras ton bras à Mlle de Faravès, pour la conduire à la salle de théâtre, n'est-ce pas, Henry?

— A Mlle Faravès? Pourquoi elle, plutôt que d'autres, mon père?

— Elle vient chez nous pour la première fois; il est convenable que tu lui fasses les honneurs de notre demeure.

Les sourcils d'Henry se rapprochèrent légèrement.

— Vous savez comme je déteste ces étrangères parvenues, mon père.

M. de Mayonne retint un léger mouvement d'impatience.

— Donna Luisa n'a aucunement des manières de parvenue, tu peux le constater. Bien d'autres, à ta place, seraient charmés d'avoir à conduire une aussi jolie personne. Je ne crois pas t'imposer un sacrifice excessif en te demandant de me faire ce plaisir.

— Soit, si vous y tenez, mon père.

Luisa écoutait avec un sourire distrait Pierre de la Rochethulac, qui lui glissait des compliments assez bien tournés, quand Henry s'approcha d'elle. Sur son visage ambré une légère teinte rose s'étendit aussitôt et ses yeux s'éclairèrent d'un vif reflet de joie.

— Voulez-vous me permettre, mademoiselle, de vous choisir une place pour la représentation?

— Mais certainement!

Elle se leva avec vivacité et s'éloigna au bras d'Henry laissant là sa petite cour mortifiée, et Pierre qui marmottait avec colère:

— Puisqu'il n'aime pas les étrangères, il aurait bien pu ne pas m'enlever celle-là, monsieur mon frère!

Son cousin Guy vint lui frapper sur l'épaule.

— Hein! mon vieux, c'est une tuile qu'un aîné comme celui-là? Pas moyen de songer à captiver la belle aux vingt-cinq millions tant qu'il sera libre. Les héritières — et les autres — n'ont de regards que pour lui.

— Oui, une tuile, tu dis bien! Le titre, la fortune, une allure et des yeux qui tournent toutes les têtes, rien ne lui manque. C'est trop, conviens-en!

— Que veux-tu, il ne peut pourtant pas s'enfermer dans une thébaïde pour te laisser le champ libre.

— Evidemment. Mais je voudrais bien qu'il se marie le plus tôt possible, car jusque-là, je ne dois pas espérer faire le beau mariage qui m'est nécessaire. On se toque de lui, comme l'est déjà cette petite Faravès, et le cadet reste dans l'obscurité. Ah! je te parie bien qu'elle ne va pas prendre avec lui son air de princesse comme elle le faisait pour nous tout à l'heure!

Non, Luisa ne le prenait pas du tout, cet air!.... Souriante et coquette elle retenait près d'elle Henry en lui demandant des détails sur les peintures de Lebrun qui ornaient le plafond du salon transformé en salle de théâtre. Quand le jeune homme voulut s'éloigner en prétextant ses devoirs de maître de maison qui l'obligeaient à aider au placement des invités, elle posa son éventail sur la chaise voisine en disant gracieusement:

— Je la garde pour vous. Dès que vous serez libre vous viendrez vous asseoir là, n'est-ce pas?

Un regard de prière appuya la requête formulée sur un ton de douceur très inaccoutumé chez la blonde héritière.

On jouait ce soir, sur le théâtre de Mme de Mayonne une œuvre nouvelle du vicomte de Gauclère, auteur et acteur mondain.

Françoise de La Rochethulac y tenait un rôle avec autorité. La petite Mme de Tournis, rousse, vive, endiablée comme l'avait dit le baron Garnaux, échangeait avec son partenaire des répliques fort lestes, qui soulignait la profonde immoralité du sujet. Henry, de temps à autre, glissait un regard vers les jeunes filles qui se trouvaient là. Aucune ne rougissait, aucune ne semblait gênée. Elles souriaient, applaudissaient hardiment. Luisa disait: « Ah! charmant!.... Quel esprit!... » Et la pensée d'Henry se reportait, involontairement, vers Yolaine de Rambuges. Celle-ci aurait-elle été choquée, froissée? La rougeur serait-elle montée à son joli visage?.... Oui, il ne pouvait en douter! Ce regard décelait tant de fraîcheur d'âme et une vie morale si pure?

Quels beaux yeux! Jamais encore il n'en avait vu de semblables.... Et il aurait voulu les revoir...

Qui sait! Peut-être la rencontrerait-il, quelque jour! L'adresse indiquée sur la carte de Mme de Rambuges était assez proche de l'hôtel de Mayonne....

— N'est-ce pas que c'est tout à fait amusant et spirituel?

(A suivre)

CONFÉDÉRATION SUISSE

EMISSION

de Bons de Caisse 5 ½ % à trois et 5 ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919 les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes:

Intérêt: 5½% l'an; coupons semestriels aux 1er février et 1er août; la première échéance au 1er août 1920.

Remboursement: Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1er février 1923 ou le 1er février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de payement pour les coupons et le capital: Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs: Ces bons de caisse sont au porteur: la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.

Prix de vente: Le prix de vente est fixé à:

99% pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1er février 1923, et
98% pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1er février 1925
avec décompte d'intérêts au 1er février 1920.

Rendement: 5 7/8 % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans,

Domiciles de vente: Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et **toutes les banques et maisons de banque suisses.**

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

Département fédéral des Finances:
J. MUSY.

Crédit Sierrois
SIERRE

Nous payons:

5 % sur Certificats de dépôt
4 ¼ % sur Carnets d'épargne
4 % sur comptes-courants, disponibles à vue

Nous faisons toutes opérations de banque.

B34523L **LA DIRECTION**

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH Frres
& Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

FŒTISCH Frres S. A.
— A LAUSANNE —

GRAND ABONNEMENT
DE MUSIQUE ET LITTÉRATURE MUSICALE

Choix considérable - Conditions favorables

Spécialité: MUSIQUE DE CHAMBRE, trios, etc.

FABRIQUE DE MEUBLES

F. WIDMANN & Cie
SION

Ameublements complets en tous genres

Prix modérés
Devis sur demande Téléphone 26

Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chers, le
Nettoyage chimique est bon marché

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défraîchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton.

Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuils.

Adressez-vous à la **Grande Teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne** ou son représ. à Sion:
Mme SCHMID-MINOLA, à l'« Etoile des Modes ».

Petits oignons

à planter, envois par colis postaux à fr. 1,50 le kilog.

Marc LANOUX, Genève
Marchand Grainier

toutes graines aux meilleures conditions.

Catalogue sur demande

Méfiez-vous de la Grippe

maladie sournoise, insidieuse qui terrasse les mieux portants, entraîne souvent des complications graves et laisse après elle un affaiblissement général!

ENFANTS, VIEILLARDS, ANÉMIÉS, FATIGUÉS

La Grippe est pour vous particulièrement dangereuse

Recourez vite aux

PASTILLES VALDA

Remède respirable

dont l'antisepsie volatile purifiera l'air que vous respirez, rendra vos Bronches et vos Poumons réfractaires au froid, à l'humidité, aux inconvénients des poussières microbiennes, aux congestions et à la contagion.

ÉVITEZ, COMBATTEZ LA GRIPPE
en mettant en bouche
UNE PASTILLE VALDA

le matin au réveil, le soir au coucher, toutes les fois que vous sortez, chaque fois que vos études, vos occupations, vos plaisirs vous exposent à des dangers de contagion ou d'infection.

Ayez-en toujours sous la main, à la maison,
pour vos Enfants, pour vos Parents, pour Vous-mêmes:

Procurez-vous-en de suite

mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous: ce sont toujours des imitations.

Vous ne serez certains d'avoir
Les Véritables PASTILLES **VALDA**
que si vous les achetez en BOITES de 1.90 portant le nom
Les Véritables seules sont efficaces.

Renseignements Gratuits

— Pierre tu vois, ces gens sont tous guéris comme moi par DE LATORRE.

à titre humanitaire
Malades et Desespérés

avec cette annonce, adressez-vous de suite

Prof. de LATORRE à Genève
Herboriste diplômé

Guérisons prouvées par 20 années de succès et 10.000 attestations de malades arrachés aux griffes de la mort.

Madame de Latorre, seul sujet hypnotique ayant prouvé scientifiquement à la faculté de Paris, son don de double vue naturelle, reçoit tous les jours. Renseigne par correspondance

Brochure illustrée gratuite
Analyses d'urines

Institut magnétique Prof. de Latorre, 25 Rue des Alpes, Genève. Téléph. 5082

Si vos

Poules

ne pondent pas
essayez notre

Ovicola

le meilleur des aliments actuellement supérieur à celui d'avant guerre

100 kg. = 60 fr.
50 kg. = 30 fr.
25 kg. = 15 fr.
10 kg. = 7 fr.

Envoi franco dans toutes les gares C. F. F. du Valais

PARC AVICOLE
- SION -

Vu la pénurie de fourrages
vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la **grande boucherie chevaline de Sion** qui vous paye le plus grand prix du jour. Payement comptant. Téléphone 166.
En cas d'urgence se rend à domicile.
Louis Marlethoud

CAFE!

J'offre directement aux consommateurs, **café vert** garanti de qualité supérieure à 3 fr. 30 le kg.; **grillé** 4.30, en sacs de 5, 10 et 15 kg. contre remboursement. — **Jean Léport** importateur de café, **Massagno** près Lugano (Tessin).

PIANOS D'OCCASIONS

des meilleures marques suisses et étrangères, **tous garantis en bon état.**

Grand choix de pianos neufs

Facilités de payement

Grand choix de pianos électriques

Bon escompte au comptant.

Maison A. EMCH
MONTREUX

19, Avenue du Kursaal 19

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à **M. Nalban,** Pharmacien, Case Stand, **Genève.**

Mme Ida Reichenbach

Sage-femme diplômée 1re classe
Consultations de midi à 4 heures (sauf le jeudi) ou sur rendez-vous
11 rue Verdaine, Genève
Pensionnaires Téléphone 39,97

„IDEAL"

est en effet la **crème pour chaussures „Idéal"** car elle donne non seulement aux souliers un brillant rapide et durable, mais conserve encore le cuir le rend souple et imperméable. Demandez expressément chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicier, **la crème „Idéal"** Boîtes de différentes grandeurs. Seul fabricant **G. H. Fischer,** fabrique chimique de graisses et d'allumettes, **Fehraltorf** (Zurich) fondée en 1860.

A vendre, magnifique

Fabr. Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit
Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne

Représentant J.B. Sauthier fers Sion

SOUSCRIRE

aux séries ou groupes variés de 30 obligations à lots de la Fédération des Chefs d'équipe des Chemins de fer fédéraux.

C'EST S'ASSURER

les lots. Lors des prochains tirages sortiront 6 à

7 BELLES PRIMES

garanties par série dont la première peut s'élever jusqu'à Fr. 20.000.—.

Prochains grands supplémentaires **TIRAGES: 22 Février, 5 et 22 Mars, etc.**

GROS LOTS Fr. 500,000- 200,000- 100,000-, etc.

Prix de la série ou groupe varié de 30 obligations à Fr. 5.— **Fr. 150.— au comptant ou payable en mensualités:**

à partir de

Fr. 5 par mois

10, 20 ou davantage en compte-courant.

Jouissance intégrale aux tirage dès le premier versement.

Prix d'un seul titre Fr. 5.—

Chaque titre sera remboursé avec primes jusqu'à fr. 20,000.— et au minimum à francs 5.—.

2 tirages en 1920.
4 tirages par an de 1921 à 1978

Magnifique plan de lots:

19 à	20.000
18 à	10.000
5 à	8.000
78 à	5.000
67 à	1.000
179 à	500
625 à	100
1100 à	50

597909 à 30, 25, 20, 15, 10 et 5

600.000 lots pr fr. 4.433,730

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à

22 grands tirages

dont les prochains les **22 Février, 5 et 22 Mars,** etc. avec lots

1 à Fr.	1.000.000.—
2 à	500.000.—
2 à	250.000.—
2 à	200.000.—
16 à	100.000.—

etc., au total pour Francs **10 MILLIONS**

Les Commandes sont reçues par la

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS

PEYER & BACHMANN - GENEVE - 20, rue du Mont-Blanc

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE

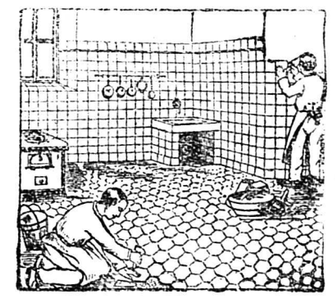

DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

MALADIES URINAIRES

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut **Dara Export,** Rhône 6303, **Genève,** détails sur la méthode du célèbre spécialiste **Dr Williams** de Londres.

F. WIRZ

Téléphone 363 — **VEVEY** — Téléphone 363

Appareilleur - Ferblantier - Couvreur

Installations sanitaires modernes.
Service d'eau chaude par l'électricité seule ou combiné avec le potager ou autre

Chauffe-bain électrique

le meilleur marché, pas d'entretien sans aucune surveillance, ni danger.

Fabrication suisse.

Rod. Forney, Charcuterie Lausanne

Expédie contre remboursement

Lard maigre fumé, sec du pays, le kilo	à fr. 9.—
Lard gras, fumé sec du pays le kg. à	8.—
Lard gras, frais à fondre, sans couenne le kg.	7.—
Panne fraîche, à fondre	8.—
Saucissons fumés, pure viande de porc, le kg.	9.—

Le tout marchandises 1re qualité.

Baume St-Jacques

de **C. Traumann** pharm. **Bâle**

Prix Fr. 1.75

Remède des **familles** d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varice, et jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, dartres, Contusions, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt gén. Pharm. St-Jacques, Bâle. Sion: Pharm. Zimmermann, Martigny: Pharm. Lovey. Sierre: Pharm. Burgenser-de Chastonay

Fabrique de Coffres-forts

incombustibles

Demandez prospectus

François Tauxe
LAUSANNE.

MESDAMES périodiquement soucieuses et inquiètes demandez à la **SOCIETE PARISIENNE,** Genève sa méthode mensuelle régulatrice infaillible. Catalogue gratuit. Préservation.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête **KEFOL**
Seul **REMEDE SOUVERAIN** Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Benascia, pharm. Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL"